



BUDGET 2018

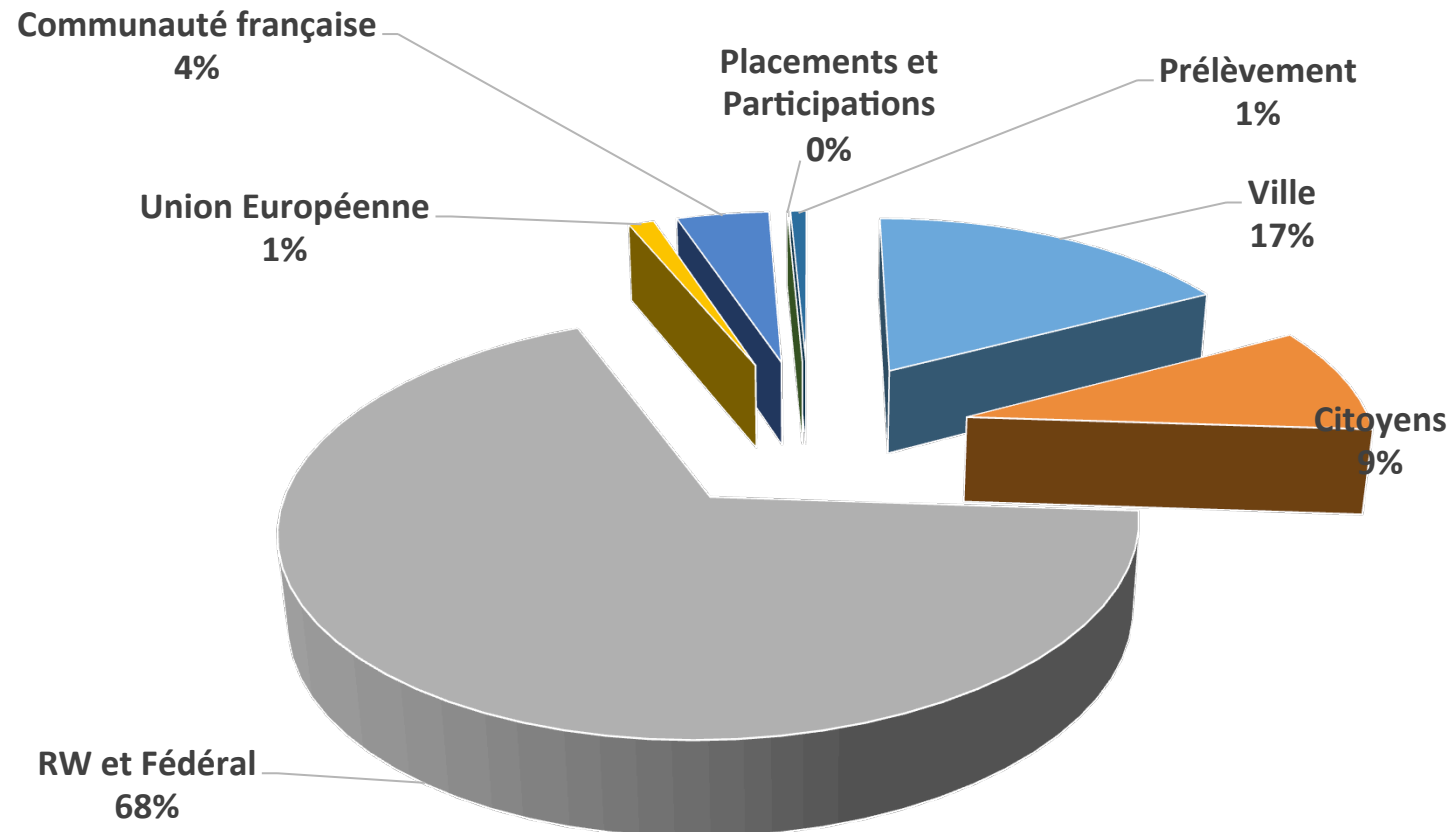
BUDGET 2017 = 91.684.281,63 €

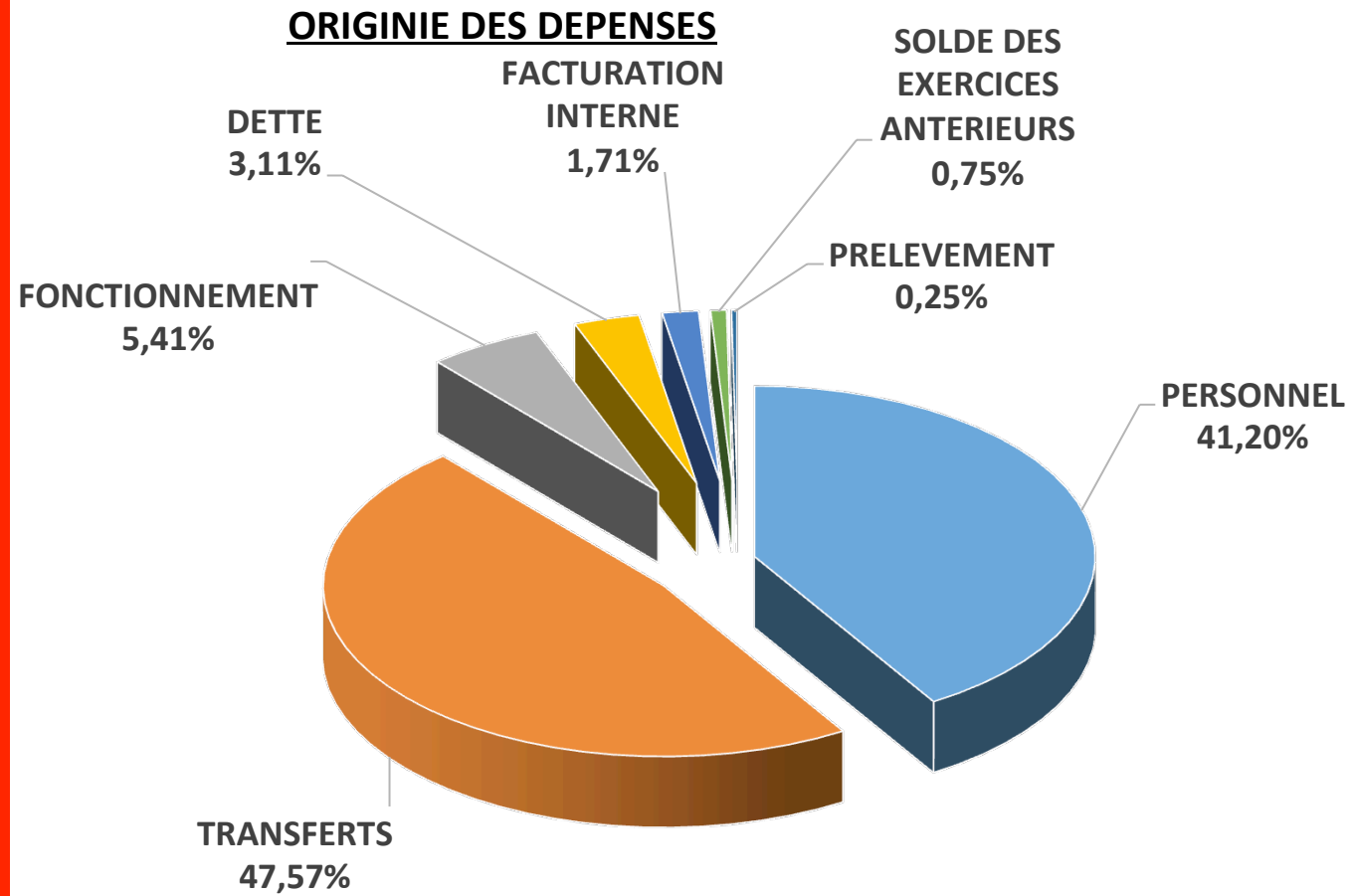
BUDGET 2018 = 98.710.457,62 €



↗ de 7.026.175,99 € soit + 7,6%

ORIGINE DES RECETTES





LE REVENU D'INTEGRATION

<u>Différents types d'aides</u>	<u>Nombre moyen de bénéficiaires</u>	<u>Dépenses B.I. 2018</u>
R.I.S	3.030 (hors art.60) (+ 9 % en 1 an)	30.300.000,00 €
Autres aides sociales	Aides diverses aux usagers	4.457.000,00 €

Evolution du nombre moyen de RIS par province

Source: SPP Intégration sociale

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>Evolution 2015-2017</u>
Mons	2.697	2.797	3.030	+12,34%
Brabant Wallon	2.342	2.483	2.709	+15,67%
Province de Liège	20.410	22.535	24.944	+22,21%
Prov. Luxembourg	2.245	2.372	2.546	+13,41%
Province de Namur	6.400	7.072	7.875	+23%
Province de Hainaut	23.149	25.082	27.497	+18,78%
Wallonie	54.546	59.546	65.573	+20,21%

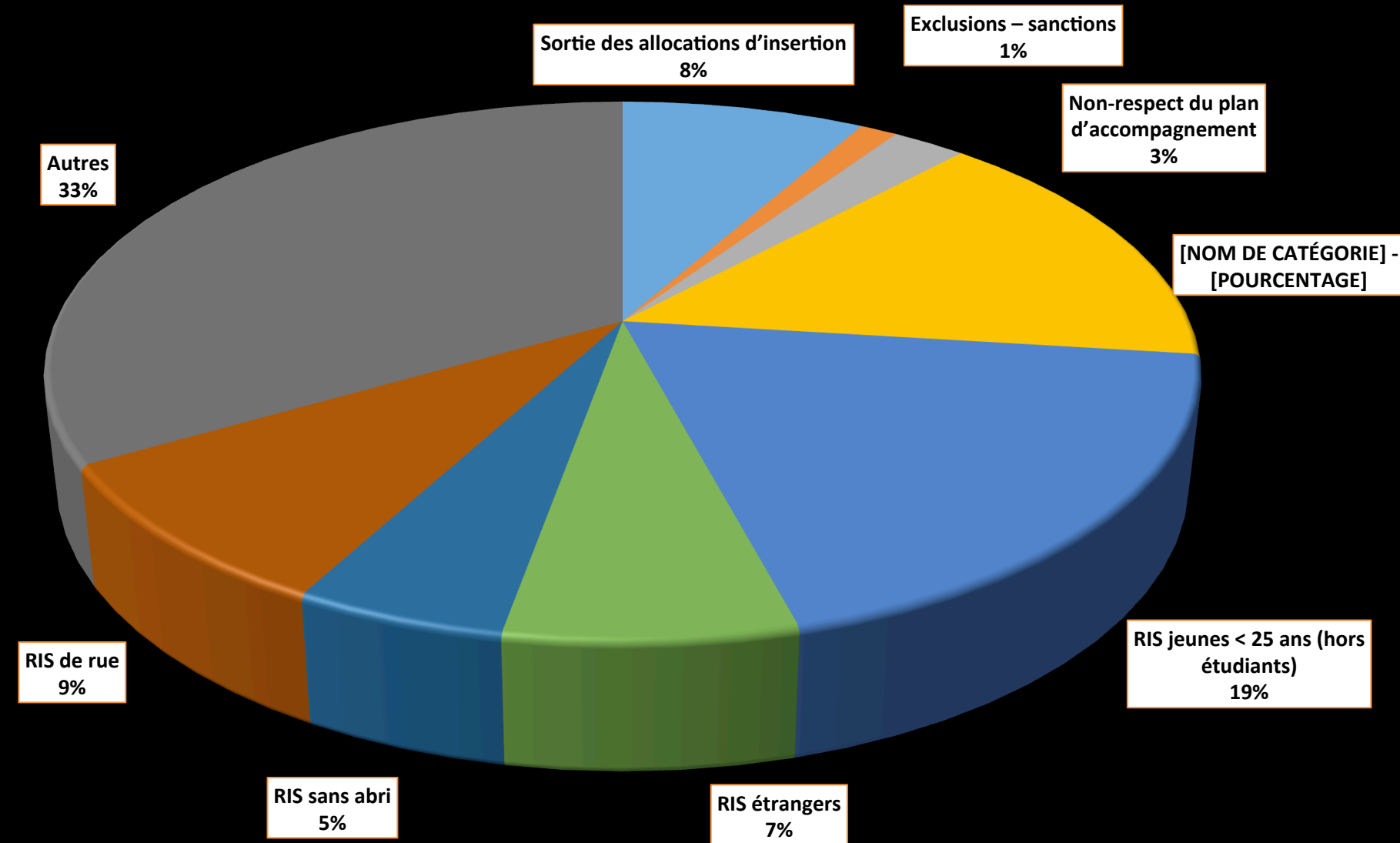
Evolution des montants de base mensuels indexés du RIS

Source: SPP Intégration sociale

	<u>Personne avec charge de famille</u>	<u>Isolé</u>	<u>Cohabitant</u>
01.09.2017	1.190,27	982,70	595,13

La majorité des RIS sont à charge du CPAS à raison de 25 %.
Depuis novembre 2016: 10% de remboursement supplémentaire si activation d'un projet individualisé d'intégration sociale (PIIS).

REPARTITION DU RIS

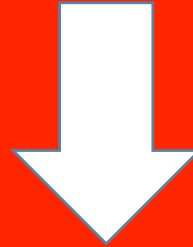


[NOM DE CATÉGORIE] -
[POURCENTAGE]

	2015	2016	2017	Evolution
Dossiers RIS	2773	2851	3030	
Sortie des allocations d'insertion	290	278	247	- 14,83 %
Sortie des allocations de chômage (exclusions – sanctions)	75	56	38	- 49 %
Sortie des allocations de chômage (non-respect du plan d'accompagnement)	140	76	75	- 46,43 %

	2015	2016	2017	Evolution
Dossiers RIS	2773	2851	3030	
RIS Etudiants	345	373	457	+ 32,46 %
Ris < 25 ans (hors étudiants)	544	512	573	+ 5,33 %
TOTAL « jeunes »	889	885	1030	+ 15,8 %

CHARGE NETTE DE L'AIDE SOCIALE



Augmentation du coût net lié à l'Action Sociale

= + 1.015.737 €

**MAIS dotation communale sollicitée
< à cette augmentation soit + 983.868,79 €**

LES DEPENSES GLOBALES

/Les dépenses de personnel

<u>B.I. 2016</u>	<u>B.I. 2017</u>	<u>B.I. 2018</u>	<u>Evol. % BI 2017/ BI 2018</u>
36.978.187,91	38.578.752,25	40.663.844,87	2.085.092,62 € (+5,4%)

- Par rapport au B.I. 2017, les dépenses de personnel augmentent de 2.085.092,62 soit 5,4 %.
- A noter que cette augmentation est liée aux nouveaux projets (MADO et Nacelle) entièrement subsidiés (+ 20,1 ETP soit 739.458,36 €)
- Le coût net de personnel est de 12.840.950,09 €, soit une diminution de 1,78 % par rapport au budget initial 2017.

- **Visite du CRAC – Respect des impositions;**
- **Soutien à la politique de nominations dans le cadre du PACTE (15 nominations en 2018);**
- **Evolution favorable de la cotisation de responsabilisation suite aux nominations;**
- **Cotisation de responsabilisation de 723.619,54 €.**



<u>ANNEE</u>	<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	
	<u>COMPTE</u>	<u>BUDGET</u>
2013	4.976.369,82 €	5.310.981,03
2014	4.826.866,30 €	5.133.426,03
2015	4.828.748,04 €	5.484.210,36
2016	4.877.137,70 €	5.451.676,32 €
2017	-	5.127.804,37 €
2018	-	5.340.562,02 €



- Par rapport au BI 2017, les dépenses de fonctionnement augmentent de 4,15 %.
- Le coût net de fonctionnement est de 2.076.399,89 € et diminue de 1,59 % par rapport au BI 2017
- Respect des impositions du CRAC

RECETTES

1. Augmentation de la dotation communale de 983.868,79 €;
2. Dotation exceptionnelle de 50.000 € pour pallier à la fermeture du Resto du cœur de Mons;
3. Activation du crédit spécial de recettes : 732.525 €.

<u>Année</u>	<u>Dotation Communale</u>	<u>Proportions % aux recettes</u>
2012	14.930.000 €	18,04 %
2018	16.913.000 €	17,13 %

Répartition des bénéficiaires mis au travail

<u>PARTENAIRES</u>	<u>TOTAL</u>	
	2016	2017
CPAS	131	124
Ville + public	119	123
ASBL et économie sociale	75	112
Non-Marchand (Payant)	57	44
Secteur Privé	53	57
Total (au 01/09)	435	460

CONCLUSIONS

1. De + en + de personnes font appel aux services de notre CPAS, comme dans les autres villes.

→ Cette réalité explique l'augmentation de notre budget 2018 de 6.716.175,99€ par rapport à 2017, soit une augmentation de 7,6 %.

2. Malgré des efforts importants, la dotation communale de la Ville de Mons à son CPAS a dû augmenter de 983.869€ (6,18%)

→ Cette augmentation est moins élevée que l'augmentation de la charge nette de l'action sociale qui est de + 1.077.388 € entre 2017 et 2018.

3. Comme le confirme une étude récente du SPP Intégration sociale réalisée au niveau du fédéral, **les CPAS mettent tout en œuvre pour mobiliser les personnes émargeant au RIS**. En effet, **86.305 bénéficiaires** du RIS ont été suivis pendant 4 ans par le SPP Intégration sociale :

- 70 % d'entre eux ont quitté le RIS;
- 42 % de ceux-ci ont retrouvé du travail;
- 17 % ont retrouvé leur droit au chômage.

→ C'est le résultat de l'action sociale et de l'investissement quotidien du personnel des CPAS.

- ✓ **NON, le CPAS n'est pas un mistercash ;**
- ✓ **OUI, le CPAS assure ses missions de base ;**
- ✓ **OUI, le CPAS est moteur d'intégration sociale et professionnelle ;**
- ✓ **OUI, les actions sociales ont un coût ;**
- ✓ **OUI, investir dans la cohésion sociale est un choix politique ;**
- ✓ **OUI, c'est au service public d'assumer...**

Ce sont les transferts de charge des pouvoirs fédéraux vers les pouvoirs locaux qui doivent être inversés.



Merci